

DECLARATION DES PERFORMANCES

N° 0131-0013-DoP-2013-07

1. Code d'identification unique du produit type :

B7 / 3B7

2. Numéro de type permettant l'identification du produit de construction :

B7 / 3B7

3. Usage prévu :

Revêtement de sol à base de polychlorure de vinyle à usage intérieur conforme à la norme harmonisée EN 14041:2004.

4. Nom et adresse de contact du fabricant :

TARKETT GDL SA, 2 Op der Sang, L-9779 Lentzweiler

5. Nom et adresse de contact du mandataire :

Non applicable

6. Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances.

Système 3 : Réaction au feu

7. Déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Réaction au feu : CSTB, organisme notifié N° 0679, a réalisé et délivré le rapport d'essais initiaux N° RA10-0252 selon le système 3.

8. Déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

Non applicable

9. Performances déclarées :

| Caractéristiques essentielles | Performances | Spécifications techniques harmonisées |
|---------------------------------|---|---------------------------------------|
| A - Réaction au feu | C_{fi-s1} Collé ou non collé sur support $A1_{fi}$ ou $A2_{fi}$ | EN 14041: 2004 |
| B - Teneur en pentachlorophénol | < 5 ppm | |
| C - Émissions de formaldéhyde | E1 | |
| D - Étanchéité | NPD | |
| E - Résistance au glissement | DS | |
| F - Performances antistatiques | Antistatique | |
| G - Comportement électrique | < $10^9 \Omega$ | |
| H - Résistance thermique | Env. 0,03 m ² K/W | |

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Christophe D'Amico, Directeur général

Nom et fonction

Lentzweiler, Luxembourg 01-07-2013

Lieu et date de délivrance

Signature

